

# POUR LA RENTÉE, LE RÉSEAU CAP COTENTIN ÉVOLUE POUR ENCORE MIEUX RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS

Mardi 22 août, Arnaud CATHERINE, Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge des Mobilités a présenté les nouveautés du réseau Cap Cotentin pour la rentrée 2023. Depuis son lancement en août 2021, le réseau de transport en commun ne cesse de monter en puissance et évolue régulièrement pour répondre au mieux aux attentes de tous les habitants.

## Le Cotentin mobilisé face aux enjeux climatiques

Le Cotentin s'est fixé comme objectif d'être un territoire exemplaire face au dérèglement climatique. Pour cela, l'Agglomération a déployé plusieurs actions afin d'avoir un impact concret pour préserver le cadre de vie des habitants avec :

- l'organisation du réseau de transports Cap Cotentin afin de réduire l'usage individuel de la voiture ;
- la mise en place de la réduction des déchets et de leur enfouissement ;
- la lutte contre les passoires énergétiques avec le programme Je Rénov'en Cotentin ;
- la préservation de la ressource en eau ;
- la prévention des inondations ;
- la valorisation des circuits courts dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

## Cap Cotentin, un réseau qui monte en puissance

Depuis son lancement en août 2021, le réseau Cap Cotentin déployé par l'Agglomération du Cotentin a pour objectif de mailler efficacement le territoire pour répondre aux besoins des habitants avec un service attractif et accessible, tout en répondant aux enjeux de développement durable.

Deux ans après sa mise en service, Cap Cotentin poursuit sa montée en puissance avec notamment une fréquentation record en juin avec près de 50 000 voyageurs sur les lignes intercommunales, soit une augmentation de près de 50% par rapport au mois de juin 2022.

Sur le réseau urbain, la fréquentation se stabilise malgré les travaux du Bus Nouvelle Génération. Le Transport à la Demande étendu il y a un an à l'ensemble du territoire avec 513 arrêts enregistre près de 25 000 voyages

réservés depuis 1 an. Enfin, la liaison ferroviaire Cherbourg-en-Cotentin Valognes décolle avec une augmentation du nombre de validation de 40% par rapport à 2022.

*« Ces bons résultats sont la preuve que la révolution de la mobilité que nous annonçons lors du lancement de Cap Cotentin a bien eu lieu. Ce service nous permet d'apporter des solutions de mobilités qui n'existaient pas sur notre territoire tout en préservant le pouvoir d'achat aux habitants et en répondant aux enjeux environnementaux »,* rappelle Arnaud CATHERINE Vice-Président de l'Agglomération du Cotentin en charge des Mobilités. *« En seulement 2 ans, le réseau s'est étoffé de toute une gamme de services visant à favoriser les mobilités et l'intermodalité comme le Transport à la Demande, la liaison ferroviaire Cherbourg-en-Cotentin-Valognes accessible avec un ticket Cap Cotentin, la location de VAE, l'autostop organisé ou encore le co-voiturage avec Klaxit. C'est un tour de force. Pour autant, le service est encore jeune et des améliorations peuvent être apportées. La rentrée 2023 nous permet ainsi d'adapter notre offre pour corriger certains points qui devaient l'être ».*

### **Les nouveautés de la rentrée 2023 à compter du 4 septembre**

Pour les lignes urbaines, la principale nouveauté réside dans la création d'une nouvelle ligne 7 assurant la liaison entre le Collège Zola (ex H. Cornat) et le centre-ville de Cherbourg-en-Cotentin, via la Glacerie. Elle permet ainsi de desservir l'ancien village de la Glacerie, mais aussi les hameaux Luce, Truffert, Quévastre et Quévillon sur une base de 8 allers/retours du lundi au samedi.

*« Les habitants de ce secteur nous avait fait remonter les difficultés de transports qu'ils rencontraient. Nous avons plusieurs réunions pour voir comment adapter notre offre. Cette*

*nouvelle ligne doit permettre de répondre à leurs attentes »,* précise Arnaud CATHERINE. Cette nouvelle ligne permet également des correspondances avec la ligne 4.

Pour les lignes intercommunales, plusieurs évolutions majeures vont permettre de mieux desservir certains territoires dont le maillage était jusqu'alors plus restreint.

La ligne D : Reliant initialement Cherbourg-en-Cotentin à Valognes, cette ligne va être prolongée jusqu'à Montebourg (Place Albert Pellerin) du lundi au dimanche toute l'année et avec 7 allers-retours.

La ligne F : Reliant initialement Les Pieux jusqu'à Portbail via Barneville, cette ligne va être prolongée jusqu'à Valognes via Saint-Sauveur-le-Vicomte avec 4 allers-retours par jour. Cette prolongation va s'accompagner de la création de nouveaux arrêts :

- Secteur Côte des Isles : Saint-Georges-La-Rivière : Place Saint Georges, Saint-Jean-La-Rivière : Parking de l'Eglise, Barneville-Carteret : Plage Pôle Jeunesse et Saint-Lô-d'Ourville : la Mairie ;
- Secteur Vallée de l'Ouve : Saint-Sauveur-Le-Vicomte : la Mairie ;
- Secteur Valognes : Colomby : Ravan et Foyer Rural, Lieusaint : Le Bourg et Valognes : Hôpital, Gare SNCF, Place du Château et Place Félix Buhot.

La ligne G : Reliant initialement la Gare SNCF de Valognes à Barneville-Carteret via Bricquebec, la ligne est prolongée de la ZA d'Armanville à Valognes à Portbail avec 6 allers-retours par jour. Deux nouveaux arrêts sont également créés à Bricquebec:

Route de Valognes (devant le supermarché) et Collège Marcel Grillard.

*« Avec ces évolutions nous poursuivons le maillage du territoire. Les secteurs de Montebourg, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes, Bricquebec, Barneville-Carteret et Portbail seront ainsi mieux desservis. Le renforcement de ce service cumulé aux 513 arrêts de Transport à la Demande répartis sur l'ensemble du territoire doivent permettre de favoriser les mobilités de tous et ainsi poursuivre la montée en puissance du réseau Cap Cotentin »,* souligne Arnaud CATHERINE.

### **Cap Access, un service victime de son succès**

Comme l'ensemble des services déployés par Cap Cotentin, le service de transport Cap Access, réservé aux personnes à mobilité réduite sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, a lui aussi trouvé son public. La fréquentation du service a progressé de 60% entre 2021 et 2022. En moyenne, ce sont 600 à 700 voyages qui sont réalisés chaque mois depuis le début de l'année 2023 et le mois de juin dernier a lui aussi battu un record de fréquentation avec 746 voyages. En 2023, ce sont près de 4 000 voyages qui ont été réalisés entre janvier et juin. Ces bons résultats, cumulés à des modes d'utilisation différentes des usagers en période estivale, ainsi que le changement du système de réservation, peuvent expliquer en partie des dysfonctionnements dans l'organisation de ce service.

Par ailleurs, le changement de mode d'inscription peut également avoir perturbé certains usagers. Auparavant, les bénéficiaires de ce service, approuvés en fonction de leur dossier,

pouvaient faire leurs réservations uniquement par téléphone. Il leur était possible de réserver leurs créneaux à l'année. Depuis septembre 2021, afin de favoriser l'utilisation par le plus grand nombre d'utilisateurs, le service est accessible aux personnes disposant d'une carte mobilité inclusion. Les réservations de chaque créneau peuvent se faire par téléphone, sur le site internet [capcotentin.fr](http://capcotentin.fr) ou sur l'application. Le taux de refus moyen est de 13%.

Les problèmes remontés par certains usagers ont été identifiés et Cap Cotentin et Transdev vont adapter leur offre afin de corriger ces anomalies et répondre aux attentes des usagers.

Afin d'améliorer le service aux usagers, l'Agglomération du Cotentin va acquérir dès 2024 un nouveau véhicule dédié à Cap Access.